

Caen

Un fonds de solidarité pour aider les associations

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | jeudi 11 janvier 2018

591 mots



Après avoir présenté leur projet associatif, les étudiants étaient mis à l'honneur lors de la soirée « Initiative étudiante », l'année dernière. - Crédit Ouest-France

Caenpus. Pour les étudiants, trouver des financements afin de monter un projet associatif peut être une vraie galère. Pour les aider, des dispositifs existent au sein de la fac.

Quatre questions à ...

Hervé Tencé, chargé de la vie associative étudiante de la Maison de l'étudiant (MDE).

Quels sont les différents dispositifs de financement auxquels les associations étudiantes peuvent prétendre ?

Il en existe trois principaux, qui sont cumulables : le Fonds de développement des initiatives étudiantes Fsdie, proposé par l'Université de Caen, Culture Action proposé par le Crous, et l'Appel à projet « Initiative étudiante », un nouveau dispositif mis en place par Normandie Université.

À la Maison des étudiants, nous sommes attentifs aux demandes des associations étudiantes, et nous les accompagnons pour qu'ils puissent bénéficier de ces financements. Par exemple, le Fside aide environ 70 projets chaque année à se concrétiser, avec une aide allant en moyenne de 300 à 3 000 € !

Quels sont les critères pour pouvoir en bénéficier ?

Sur le fond, les projets sont très variés : ils peuvent être sportif, culturel, humanitaire, scientifique, ou concerner l'accueil et la citoyenneté. Avant tout, il faut que le projet soit collectif, et l'association à majorité étudiante.

Ensuite, ils doivent monter un dossier assez conséquent, puis passer en commission afin de le défendre. Nous regardons le sérieux de la demande : par exemple, si les associations montrent qu'elles ont fait des demandes de financement ailleurs, avec des campagnes de crowdfunding notamment, c'est une preuve de motivation. Enfin et surtout, nous regardons si le projet peut bénéficier à tous les étudiants, que celui-ci serve au plus grand nombre.

En quoi ces initiatives étudiantes sont-elles valorisées ?

Chaque association communique autour de ses propres projets, dont certains sont ouverts au grand public, comme la Fête de la Science qui a lieu tous les ans, auquel l'association Optic participe grandement. De plus, l'université reconnaît depuis septembre l'engagement étudiant dans les cursus.

Nous organisons aussi depuis trois ans une soirée de mise à l'honneur des projets financés en partie par le FSDIE, au Campus 1.

Pourquoi est-il important de s'engager quand on est étudiant ?

Monter un projet à côté de ses études, c'est avant tout une expérience de vie enrichissante. Présenter et défendre un dossier devant une commission, trouver des financements, faire de la communication... Tout cela est un plus, qui servira forcément dans la vie professionnelle. Et ils ne sont pas seuls dans leurs démarches !

Les étudiants peuvent venir à la MDE afin de trouver des conseils, des renseignements et un soutien technique. Notre porte leur est grande ouverte !

Renseignements. Plus d'informations sur www.unicaen.fr dans le portail « Vie étudiante et culture ». Maison de l'Etudiant : Université de Caen, Campus 1, rue Colonel Usher.